



**MUNICIPALITE
1189 SAUBRAZ**

AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Préavis municipal n°07/2024

relatif au budget pour l'année 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Afin d'établir ce budget, nous avons pris en compte les chiffres connus et reçus de divers services de l'Etat ainsi que de diverses associations intercommunales.

Pour l'estimation des impôts sur le revenu et la fortune, nous nous sommes basés sur la facturation des acomptes 2024. A savoir, sur des valeurs connues et recommandées par l'Administration cantonale des impôts.

Par ailleurs, nous avons également construit notre budget dans le plus strict respect de nos contraintes financières.

(1) Administration générale et (2) Impôts, taxes, redevances

La partie administration générale (1) contient une augmentation d'environ CHF 65'000.00. La charge la plus importante provient des travaux informatiques nécessaires pour le changement du modèle comptable à MCH2 qui se chiffre à CHF 38'200.00. Le passage à MCH2 impacte également les frais du boursier dans la partie impôts, taxes et redevances (2).

Les frais de transports publics ont augmenté de CHF 10'000.00, car dès décembre 2024, il y aura quatre bus par heure qui passent à Saubraz (deux direction Allaman, deux direction Gimel).

3 Domaines et bâtiments

Les frais pour les domaines et bâtiments ont diminué, car le collège sera en rénovation. Dès lors, ces frais passent en construction.

4 Routes et voirie

Après les maintenances prévues au budget 2024, le budget 2025 des routes est de nouveau à la hauteur des années précédentes.

5 Instruction publique et cultes

Pas de changement significatif.

6 Sécurité publique et cultes et 7 Sécurité sociale

Ces deux domaines sont à la hausse, une hausse qui est liée à la nouvelle péréquation. La commune va devoir augmenter sa participation à la facture policière et à la facture sociale.

En résumé, le budget 2025 se présente comme suit :

Budget 2025		
	Charges	Revenus
Administration générale	CHF 313'529.80	CHF 0.00
Impôts, taxes, redevances	CHF 341'775.00	CHF 1'788'517.66
Domaines et bâtiments	CHF 69'512.30	CHF 39'240.00
Routes et voirie	CHF 338'730.00	CHF 169'990.00
Instruction publique et cultes	CHF 319'220.80	CHF 0.00
Sécurité publ. et protection de la population	CHF 113'073.50	CHF 5'600.00
Sécurité sociale	CHF 638'349.00	CHF 0.00
Services industriels	CHF 232'800.00	CHF 225'050.00
Totaux charges et revenus	CHF 2'366'990.40	CHF 2'228'397.66
Clôture du compte de fonctionnement (Perte)		-138'592.74

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- **Vu le préavis municipal n° 07/2024 de la Municipalité**
- **Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour**

Décide

D'accepter le budget tel que présenté.

Approuvé en séance de Municipalité du 12 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Davide Marguccio



La Secrétaire
Evelyne Chesaux

Annexe : budget pour l'année 2025 et plan d'investissement